

CHARTRE DE BIENTRAITANCE

NOTRE DÉFINITION

Pour Val de Cher Services, la bientraitance est une démarche collective et continue qui vise à garantir à chaque personne accompagnée le respect de sa dignité, de ses droits, de ses choix, de son intimité et de son autonomie. Elle se traduit par une posture professionnelle fondée sur l'écoute, le respect, l'attention portée aux besoins et aux attentes de la personne, ainsi que par la recherche constante de son bien-être et de son pouvoir d'agir.

Elle s'exerce dans tous les lieux et à tous les moments de l'accompagnement. **Au domicile**, elle implique de reconnaître que le professionnel intervient avant tout dans l'espace de vie de la personne : il en respecte les habitudes, le rythme, l'environnement, l'intimité et les choix. **À l'extérieur du domicile, notamment lors des accompagnements véhiculés**, elle suppose la même vigilance : respect des choix et du rythme de la personne, sécurité physique et relationnelle, confidentialité, prise en compte de ses capacités et de ses besoins, et maintien de sa place d'actrice de l'accompagnement.

La bientraitance consiste ainsi à privilégier, chaque fois que cela est possible, le « **faire avec** » plutôt que le « **faire à la place** », que ce soit pour les actes réalisés au domicile, les déplacements, les rendez-vous, les courses, les activités ou les démarches effectuées à l'extérieur.

Dans un territoire rural où l'isolement géographique et social peut accroître certaines vulnérabilités, elle implique également une attention particulière aux situations de fragilité et aux signaux faibles. La relation de confiance qui se construit dans la durée constitue un élément essentiel de l'accompagnement, tout en nécessitant le maintien d'une juste distance professionnelle et d'un cadre sécurisant pour chacun.

La bientraitance est enfin une culture partagée et coconstruite entre les professionnels, les bénévoles, les personnes accompagnées et l'association. Elle se nourrit de la réflexion sur les pratiques, de l'expression des personnes accompagnées, de la formation et des échanges en équipe. Elle est régulièrement réinterrogée dans le cadre de la démarche d'amélioration continue de la qualité.

Ainsi, pour Val de Cher Services, **être bientraitant, c'est adapter en permanence son accompagnement à la personne, à ses choix, à ses capacités, à son environnement et à la situation rencontrée, au domicile comme à l'extérieur, afin qu'elle reste autant que possible actrice de son parcours et de sa vie.**

« Faire avec, respecter les choix, soutenir le pouvoir d'agir. »

LES 6 REPÈRES DE NOTRE BIEN-ÊTRE

Des principes concrets qui guident chaque accompagnement.

1

RESPECTER LA PERSONNE



Dignité, droits, choix, intimité et autonomie sont le point de départ de toute intervention.

2

RESPECTER LE DOMICILE



Son espace, ses habitudes, son rythme et son environnement restent les siens.

3

SÉCURISER LES DÉPLACEMENTS



À l'extérieur et en véhicule : choix, rythme, confidentialité, capacités et sécurité guident nos pratiques.

4

FAIRE AVEC



Soutenir l'autonomie et le pouvoir d'agir plutôt que faire à la place.

5

RESTER VIGILANT



Repérer fragilités et signaux faibles, avec confiance, cadre sécurisant et juste distance.

6

FAIRE VIVRE UNE CULTURE COMMUNE



Professionnels, bénévoles et personnes accompagnées font progresser ensemble les pratiques et la qualité.

Une bientraitance concrète, partagée et adaptée à chaque personne.